

## PROTCOLE CST V2

### A. Préambule

Protocole établi sur base des consignes fournies par Gembloux Omnisport le mercredi 27 octobre 2021 avec la documentation associée disponible sur demande (Présentation clubs 2.ppts).

- LE PUBLIC EST INTERDIT, sauf lors des interclubs à domicile
- Les parents déposant/récupérant leurs enfants, uniquement en bas âge, sont autorisés à entrer dans le centre sportif
- Pas plus de 15 minutes dans les vestiaires
- **L'After est soumis à la réglementation CST Horeca: masque obligatoire sauf quand on est assis et on consomme.**

### B. Ou se situe le contrôle

A l'entrée du hall où se déroule l'entraînement ou le jeu libre.

Port du masque OBLIGATOIRE pour TOUT déplacement de TOUTE personne âgée de 12 ans et + **entre l'entrée du bâtiment et le hall.**

### C. Contrôle

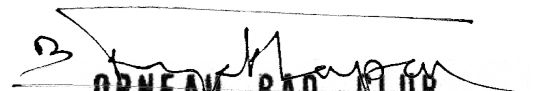
#### 1. Pour toute personne de 16 ans ou + (y compris équipe adverse IC)

- Contrôle du CST avec vérification de l'identité
- Un **CST valide** autorise le retrait du masque
- Un refus de présenter la carte d'identité autorise à refuser l'accès à l'entraînement ou le jeu libre et lui demander de quitter le bâtiment.
- En cas de passage en force, il ne s'agit pas de s'opposer mais de prévenir le responsable COVID du club (Benoit Fouquet-Lapar GSM : 0493/758261) et les autorités (101 ou zone de Police locale Orneau Mehaigne 081/62.05.40).

Spécificité Entraîneurs et Arbitres avec un CST Non valide : Accès au sein du centre sportif possible sous réserve du porter le masque en permanence avec la recommandation de rester en dehors des terrains.

2. Pour toute personne entre 12 et 16 ans, pas de contrôle CST. Entrée possible sous réserve du port du masque en permanence sauf pendant le jeu

3. Pour toute personne inférieure à 12 ans, pas de contrôle CST. Entrée libre sans masque



ORNEAU BAD CLUB  
RUE ENTRÉE JACQUES 22  
5030 GEMBOUX  
BE 560.710.082

## D. Contrôleurs

### 1. Créneaux jeunes → Les Entraîneurs

La liste des jeunes entre 16 et 18 ans sur la période du 1er novembre 2021 au 31 janvier 2022 est diffusée aux entraîneurs.

Entraîneurs habilités à contrôler : Marie-Pierre Even, Aurian De Neyer, Briec de Neyer, Laurent Hincq, Nicolas Jadot, Benoit Tielmance.

### 2. Créneaux adultes → Membres de l'OA

Personnes habilitées à contrôler : Sébastien Chapelier, Benoit Fouquet-Lapar, Guillaume Lysy, Roan Schellebroodt, Déborah Silien, Benoit Tielmance.

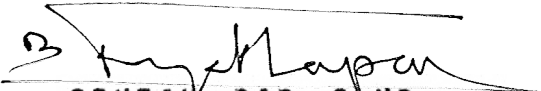
## E. Quand contrôler

Chaque membre à l'arrivée dans le hall doit se présenter spontanément au contrôleur (entraîneur ou membre de l'OA. Voir D) qui se trouvera en début de séance à l'entrée du hall.

Si le contrôleur est indisponible, le membre doit attendre à l'entrée du hall jusque l'arrivée du contrôleur.

**Le club décline toute responsabilité pour tout membre qui rentrerait dans le Hall sans l'accord du contrôleur.**

**Le club décline toute responsabilité pour tout membre qui enfreindrait le présent protocole CST.**



ORNEAU BAD CLUB  
RUE ENTRÉE JACQUES 22  
5030 GEMBOUX  
BE 560.710.082